

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 17 décembre 2013

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (11) Mme AVENA, M. BARRON, M. BON, M. EL HASSOUNI, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, M. JASPART, Mme HERVIEU, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme METGE, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (4) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BERTHIER (représenté par M. BON), Mme OBRIOT (représentée par Mme GINDRE), Mme REVEL (représentée par Mme AVENA).

Membre excusé : (1) Mme GAUTHIÉ.

Date de convocation : 10 décembre 2013

Délibération n° : 68-2013

Objet : Centre socioculturel Fontaine d'Ouche – tarification sorties théâtre 2014

Depuis plusieurs années, des liens se sont créés entre le Théâtre National de Bourgogne (TNB) et le centre socioculturel afin de permettre à des familles, des personnes isolées ou des jeunes de découvrir le théâtre. Pour se faire, le TNB met à disposition de la structure des places à tarif réduit (7 €).

Pour l'année 2014, le centre socioculturel souhaite se positionner sur un cycle de plusieurs représentations en partenariat avec le TNB :

- « Jacques et Mylène » mercredi 15 janvier,
- « Sirène » mercredi 22 janvier ,
- « La brume du soir » mercredi 19 mars,
- « War sweet war » mercredi 9 avril
- « Le canard sauvage » mercredi 16 avril.

Sans présumer de la décision du Conseil d'Administration, 54 pré-réservations ont d'ores et déjà été effectuées pour un coût s'élevant à 270 € pour le CCAS, une participation de 2 € étant demandée aux usagers.

Par conséquent, les membres du conseil d'administration :

- approuvent la mise en place de ces actions de découverte théâtrale dont le coût s'élève à 270 € pour le CCAS ;
- décident de fixer à 2 € pour les usagers le tarif de chaque sortie organisée par le centre Socioculturel.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le:

23 DEC. 2013

Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
DISH : 1
Finances : 1
Receveur Municipal : 2

Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale,



Nathalie POPADYAK

PUBLIÉ LE 18 DEC. 2013

